



DECLARATION DE CONFORMITE UE

MAPA S.A.S

Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex - France

déclare que l'équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection **MAPA**

929

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individuelle, pour la protection contre:

- les micro-organismes

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

EN ISO 21420 : 2020 /

EN ISO 374-5: 2016 /

L'organisme notifié **C.T.C - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 LYON cedex 07- France**
N° 0075 a effectué l'examen UE de type (module B)

et a établi l'attestation d'examen UE de type N°:

N° 0075/014/162/08/23/1385

Gants de catégories III (protection contre les risque mortels ou irréversibles) soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l' ASQUAL N° 0334 -14 Rue des Reculettes -75013 PARIS - FRANCE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de MAPA
Fait à Beauvais, le 02/01/2024

N OGER
Responsable
Pôle Technique Produit

MAPA S.A.S

Defense Ouest –420 rue d'Estienne d'Orves– 92705 Colombes Cedex – France

Téléphone : 01 49 64 22 00 – Télécopie : 01 49 64 24 29

www.mapa.fr

This declaration of conformity is for batch n° :

02/2024 - 03/2024 - 04/2024 - 05/2024 - 06/2024 - 07/2024 - 08/2024 - 09/2024 - 10/2024 - 11/2024 - 12/2024 -
01/2025 - 02/2025 - 03/2025 - 04/2025 - 05/2025 - 06/2025 - 07/2025 - 08/2025 - 09/2025 - 10/2025 - 11/2025 -
12/2025 - 01/2026 - 02/2026 - 03/2026 - 04/2026 - 05/2026 - 06/2026 - 07/2026 - 08/2026 - 09/2026 - 10/2026